



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Madagascar

Question au Gouvernement n° 1657

Texte de la question

SITUATION POLITIQUE À MADAGASCAR

M. le président. La parole est à M. Jean-François Mancel, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-François Mancel. Ma question, qui s'adresse à M. Alain Joyandet, secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie, sera sans doute plus consensuelle car elle concerne Madagascar. Comme vous le savez, l'île de Madagascar est confrontée, depuis le début de cette année, à une situation politique, économique, sociale, particulièrement grave.

L'ancien président, Marc Ravalomanana, qui a dû prendre la fuite sous la pression de la population malgache à la suite des exactions qu'il avait commises, a quitté l'île et une haute autorité de transition a été mise en place, présidée par le maire de Tananarive, Andry Rajoelina.

La communauté internationale a considéré que ce pouvoir n'avait pas suffisamment de légitimité démocratique et elle a suspendu les aides financières attribuées à Madagascar. La France quant à elle a maintenu son aide publique bilatérale - le fait mérite d'être souligné.

Depuis, la communauté internationale a imposé à Madagascar et au président de la haute autorité une série de conditions très lourdes à remplir : organiser une réunion de concertation avec les anciens présidents de Madagascar, accepter de changer la composition de son gouvernement pour y représenter les différentes mouvances politiques du pays, fixer rapidement des dates d'élection.

Le président Rajoelina, très courageusement, a décidé, prenant en considération l'intérêt supérieur de son pays, d'accepter ces conditions et est prêt à signer un accord. Mais, depuis, l'ex-président Ravalomanana cherche, par tous les moyens, à en empêcher la signature, retardant du même coup la reprise des aides financières. Je souhaiterais, donc, monsieur le secrétaire d'État, que vous nous disiez, compte tenu de l'amitié qui nous lie à Madagascar et de l'importante communauté française et franco-malgache qui réside là-bas ou en France, ce que compte faire notre pays pour précipiter la signature de cet accord. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. le président. La parole est à M. Alain Joyandet, secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie.

M. Alain Joyandet, *secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie*. Monsieur le député, vous avez parlé de sujet consensuel : nous avons en effet 20 000 ressortissants et 700 entreprises à Madagascar et je sais que la représentation nationale, sur tous les bancs, suit ce dossier avec beaucoup d'attention.

Vous avez rappelé ce qui s'est passé depuis l'accord du président de la transition. Dans le cadre du dialogue politique qui s'est installé, je vous confirme que les quatre présidents, Ravalomanana, Ratsiraka, Zafy et Rajoelina, discutent et que des avancées ont d'ores et déjà été obtenues.

D'abord, il y a maintenant un président officiel de la transition : M. Andry Rajoelina a été confirmé par la communauté internationale.

Ensuite, le 6 octobre, à Tananarive, où nous étions, un premier ministre de consensus a été choisi par les quatre mouvances politiques.

Reste aujourd'hui à composer le gouvernement de la transition. J'espère que ce sera le cas début novembre à Addis-Abeba.

Cela dit, des incertitudes demeurent effectivement quant aux conditions qui doivent être prochainement négociées pour parvenir à un accord politique final.

En attendant, que fait la France ? La France a beaucoup participé, elle s'est beaucoup investie dans ce dialogue politique pour aider au retour à un régime constitutionnel. Elle demande que des élections soient organisées le plus rapidement possible ; en attendant, elle a maintenu, c'est vrai, à la demande du Premier ministre François Fillon, l'ensemble de ses programmes de coopération, toutes ses aides sociales, de santé et d'éducation, ainsi que ses aides au développement économique, pour ne pas ajouter à la crise politique une crise sociale déjà très douloureusement ressentie à Madagascar. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1657

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 octobre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 octobre 2009